

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES DEMANDE L'AUTORISATION D'ADOPTER UN BUDGET DÉFICITAIRE

La Prairie, le 1^{er} juillet 2014 – La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a appris une très mauvaise nouvelle en prenant récemment connaissance des règles budgétaires et paramètres de financement du réseau de l'éducation : elle subira des compressions budgétaires de plus de 4,7 millions de dollars pour 2014-2015, du jamais vu pour une seule année. À ces compressions s'ajoute une perte de revenus de 3,6 millions de dollars, résultant de l'abolition de l'aide additionnelle que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) accordait aux contribuables de la CSDGS.

En conséquence, le conseil des commissaires a adopté une résolution le mardi 17 juin qui stipule qu'une demande sera faite au MELS d'autoriser la CSDGS à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice de 3 millions de dollars. Devant la hauteur des compressions annoncées et la date tardive à laquelle elles ont été acheminées dans le réseau de l'éducation, soit le 13 juin 2014, il est impossible pour la CSDGS de présenter un budget équilibré pour 2014-2015 notamment parce qu'elle ne dispose pas de marge de manœuvre résiduelle, n'ayant plus de surplus libres disponibles.

Les membres du conseil des commissaires de la CSDGS poursuivent leurs réflexions et envisagent diverses options d'ajustements budgétaires jusqu'à l'adoption du budget 2014-2015 le mardi 19 août 2014.

– 30 –

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca